
1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

INSTRUMENT FORTE

Utilisation de la substance/préparation

Désinfectant pour instruments

Identification de la société/entreprise

HELVEMED SA

Route des Jeunes 19

CH-1227 Genf

Service responsable

Customer Service

Tel.: ++41 (0) 22-718 75 00

Fax: ++41 (0) 22-718 75 05

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Corrosif

Phrases-R :

Inflammable.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des graves brûlures.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Solution aqueuse d'agent tensioactif

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
226-902-6	5538-95-4	tensides non-ioniques	15 - 30 %	Xn, Xi R22-36/38
200-746-9	71-23-8	propanediamine de lauroyle	20 %	C, Xn, N R22-35-50
		propane-1-ol	5 - 15 %	F, Xi R11-41-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Consulter un médecin.

INSTRUMENT FORTE

00838-0005

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Faire boire beaucoup d'eau.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x)

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

HELVEMED SA

Date de révision : 01.02.2008

Revision-No. : 1,00

INSTRUMENT FORTE

00838-0005

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.
Ne pas fumer.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des acides forts et des oxydants.

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI)

3 A

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	
	Alcool n-propylique	-	-		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

Protection des mainsGants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique	Liquide
Couleur	Bleu-vert
Odeur	Caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur :	env. 10	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point d'ébullition	> 89 °C	
Point d'éclair	36 °C	
Inflammabilité		
Limite inférieure d'explosivité	2,1 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité		
Température d'inflammation	> 400 °C	
Densité (à 20 °C) :	0,98 g/cm ³	
Hydrosolubilité : à (20 °C)	Miscible	

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Matières à éviter

Des acides forts et des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves brûlures.
L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Pollue l' eau.
Ne pas déverser dans les eaux de surface.

13. Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

HELVEMED SA

Date de révision : 01.02.2008

Revision-No. : 1,00

INSTRUMENT FORTE

00838-0005

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe	8
Code de classement :	CF1
No. danger	83
No. ONU	2920
Etiquetage	8 + 3
ADR/RID Groupe d'emballage	II
Quantité limitée (LQ) :	LQ 22

Nom d'expédition

Corrosive liquid, flammable, n.o.s. (propanediamine de lauroyle, propane-1-ol)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

LQ 22: combination packaging: 1 l / 30 kg (total gross mass); trays: 0,5 l / 20 kg (total gross mass).

Transport fluvial**Transport maritime**

IMDG-Code	8
No. ONU	2920
Marine pollutant	No
EmS	F-E; S-C
Quantité limitée (LQ) :	1 L / 30 kg
IMDG-Groupe d'emballage	II
Etiquetage	8 + 3

Nom d'expédition

CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S. (laurylpropylene diamine and propan-1-ol)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Limited quantities (chapter 3.4): combination packaging: 1 l / 30 kg (total gross mass); trays: 1 l / 20 kg (total gross mass)

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR	8
ONU/ID No.	2920
Etiquetage	8 + 3

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

HELVEMED SA

Date de révision : 01.02.2008

Revision-No. : 1,00

INSTRUMENT FORTE

00838-0005

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne)	808
IATA-Quantité maximale (avion de ligne)	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo)	820
IATA-Quantité maximale (cargo)	30 L
ICAO-Groupe d'emballage	II
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne)	Y808 / 0,5 L

Nom d'expédition

CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S. (laurylpropylene diamine and propan-1-ol, solution)

15. Informations réglementaires

Etiquetage

Indication de danger	C - Corrosif
Conseils supplémentaires	Selon l'Arrêté du Ministère du Travail (préparations dangereuses), ce produit doit être étiqueté de la façon suivante:

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

propanediamine de lauroyle

Phrases-R

- 10 Inflammable.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 35 Provoque des graves brûlures.

Phrases-S

- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Information supplémentaire

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):

tensides non-ioniques: < 15 - 30%, NTA < 5%, Parfum: < 5 %, Ingrédients soumis à l'obligation de déclaration selon le Comité scientifique européen (SCCP) : Limonene, Hexyl Cinnamal

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi	Observer les contraintes liées au travail des jeunes.; Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.
Classe de contamination de l'eau 1999/13/CE (COV)	2 - pollue l'eau 5 - 15 %

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

- 10 Inflammable.
- 11 Facilement inflammable.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 35 Provoque des graves brûlures.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)